

QUE l'entreprise produise, au plus tard le 15 mai 1997, un rapport assermenté spécifiant la quantité et la destination des copeaux qu'elle a effectivement livrés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1997.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

26304

Gouvernement du Québec

Décret 1148-96, 11 septembre 1996

CONCERNANT la composition et le mandat d'une délégation québécoise à la Conférence des ministres des Mines et de l'Énergie à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), du 15 au 18 septembre 1996

ATTENDU QU'une conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des Mines et de l'Énergie se tiendra à Yellowknife du 15 au 18 septembre 1996;

ATTENDU QUE les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette conférence portent sur des questions importantes pour le Québec en matière de développement des ressources naturelles;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale doit être constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, du ministre d'État des Ressources naturelles et de la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts:

QUE la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, M^{me} Denise Carrier-Perreault, dirige la délégation québécoise;

QUE la délégation québécoise soit composée, outre de la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, de:

— M. Alain Vézina, attaché de presse de la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts;

— M. Christian Larivière, attaché politique de la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts;

— M. Michel Clair, sous-ministre du ministère des Ressources naturelles;

— M. Jacques Lebuvis, sous-ministre associé au secteur de l'Énergie du ministère des Ressources naturelles;

— M. Duc Vu, sous-ministre associé au secteur des Mines du ministère des Ressources naturelles;

— M. Claude Desjarlais, directeur des politiques, études et recherches au secteur de l'Énergie du ministère des Ressources naturelles;

— M. Gilles Mahoney, directeur de l'industrie minière au secteur des Mines du ministère des Ressources naturelles;

— M. Raynald L'Abbé, conseiller au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de la délégation soit d'exposer la position du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

26305

Gouvernement du Québec

Décret 1149-96, 11 septembre 1996

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Conférence annuelle des ministres responsables des services sociaux qui se tiendra à Victoria, Colombie-Britannique, les 16 et 17 septembre 1996

ATTENDU QUE l'article 3.2.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle interprovinciale ou fédérale-provinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QUE se tiendra à Victoria, Colombie-Britannique, les 16 et 17 septembre 1996, la Conférence annuelle des ministres responsables des services sociaux;

ATTENDU QU'il est opportun que le Québec y soit représenté;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Sécurité du revenu, du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

QU'une délégation québécoise représente le Québec à la Conférence annuelle des ministres responsables des services sociaux qui se tiendra à Victoria, Colombie-Britannique, les 16 et 17 septembre 1996, et que celle-ci soit composée de:

Mme Louise Harel,
Ministre de la Sécurité du revenu;

Mme Sylvie Bourassa,
Directrice adjointe du Cabinet,
Ministère de la Sécurité du revenu;

M. Jean-Roch Pelletier,
Conseiller,
Ministère de la Santé et des Services sociaux;

M. Clément Bourque,
Conseiller,
Secrétariat aux affaires intergouvernementales
canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

26306